

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 33 (1907)
Heft: 19

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ment où la subvention à la Commission du Béton Armé prendra fin. Après ces deux années, il est à espérer que nous rentrerons dans la période des bonis et pourrons regagner la perte subie. En outre, un an plus tard, ce sera également la subvention votée pour 3 ans à la publication de la Maison Bourgeoise qui arrivera à son terme. Nous nous trouvons donc condamnés, à moins d'augmentation de la contribution annuelle ou du nombre de nos membres, à ne pas nous lancer dans de nouvelles entreprises exigeant des sacrifices financiers.

Notre Comité a eu encore à s'occuper de diverses questions dont la solution n'est pas suffisamment avancée pour justifier de notre part une communication spéciale dans ce rapport. Le travail ne manque pas au Comité et il s'efforcera, dans la mesure du possible, de justifier les espérances que la Société a bien voulu mettre en lui.

Septembre 1907.

Pour le Comité central :
Le Président, G. NAVILLE.

*Procès-verbal de l'Assemblée des délégués,
du 21 septembre 1907, à 6 1/2 h., à Genève.*

1^o Le procès-verbal de la séance des délégués, du 12 mai 1907, est adopté¹.

2^o Le rapport annuel du Comité central sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale.

Le Comité central agira auprès des autorités compétentes pour obtenir la revision de l'art. 348 du Code fédéral des Obligations, traitant de la responsabilité civile des architectes.

3^o Sur la proposition des vérificateurs, les comptes de l'année 1905-1906 sont adoptés et décharge en est donnée au caissier, avec remerciements.

4^o En ce qui concerne les règles à suivre pour l'organisation des concours d'architecture, la section de Zurich ayant préconisé, à la dernière heure, des modifications au projet, il est décidé de renvoyer la question au Comité central et à une Commission spéciale, avec mandat de présenter à la prochaine réunion des délégués un rapport et un nouveau projet. L'assemblée générale sera invitée à conférer aux délégués les pleins pouvoirs pour adopter un règlement définitif.

5^o L'assemblée propose de proclamer membres honoraires de la Société MM. Weissenbach-Griffin, ingénieur, et Schmid-Kerez, architecte, tous deux à Zurich.

6^o L'invitation de la section tessinoise de réunir la prochaine assemblée générale dans le canton du Tessin est acceptée par acclamations.

Séance levée à 7 3/4 h.

Le Secrétaire,
H. Peter.

BIBLIOGRAPHIE

Album de fête de la XLII^e Assemblée générale de la Société suisse des ingénieurs et des architectes. Genève 1907.

Cet album, publié par la section de Genève de la Société suisse des ingénieurs et architectes, est une œuvre tout à fait remarquable, surtout au point de vue de l'architecture. Dans son avant-propos les auteurs disent beaucoup trop modestement que « l'album — son nom l'indique lui-même — n'est qu'un » livre de gravures renfermant quelques ouvrages d'ingénieurs » et d'architectes de notre ville, œuvres édifiées durant ces

¹ Voir N^o du 10 juin 1907, page 130.

» dernières années ; ces gravures sont accompagnées d'un texte » concis qui les commente. Le lecteur est donc prévenu ; il ne » se trouve point en face d'un livre conçu sur un plan rigou- » reusement arrêté avec des idées et des illustrations qui s'en- » chaînent et se suivent logiquement ».

L'album débute par une description des anciens ponts de Genève accompagnée d'une série de planches ; puis on y trouve des notices techniques et historiques sur les ponts de la Coullourenière et du Mont-Blanc, ainsi que sur le nouveau pont de Chaney sur le Rhône.

Parmi les articles sur les ouvrages industriels on peut citer spécialement celui relatif à l'Usine auxiliaire. Tous les bâtiments publics construits ou restaurés dans ces dernières années à Genève sont reproduits, et la liste en est longue. Enfin on y trouve un choix de villas et de maisons locatives fort intéressant.

Au point de vue typographique cet album ne laisse rien à désirer ; il fait honneur à la Société Sadag de phototypie et d'impression, à Sécheron, Genève.

Il a été fait un tirage limité de cette publication, mais il en reste quelques exemplaires. Les membres de la Société suisse des ingénieurs et des architectes peuvent s'en procurer pour le prix de 10 fr. (15 fr. pour les personnes ne faisant pas partie de la Société) en s'adressant à M. A. Leclerc, architecte, avenue de Lancy, 13, Genève.

Notes et croquis techniques sur Genève. — 4^e édition. Janvier 1907. E. Imer-Schneider, ingénieur-conseil, 8, boulevard James Fazy, Genève.

Il a paru cette année par les soins de son éditeur, M. E. Imer-Schneider, conseiller administratif de la ville de Genève, une quatrième édition de cet opuscule de 94 pages où l'on trouve, avec un grand nombre de figures, la description des travaux exécutés dans le Rhône pour l'utilisation de ses forces motrices par la ville de Genève et pour la régularisation du niveau du lac Léman et de l'usine à vapeur de secours et de compensation. On y trouve aussi une notice sur les tramways de Genève et les chemins de fer du Salève, ainsi que des renseignements concernant les tarifs d'eau, d'électricité et de gaz et des indications budgétaires.

Dans l'architecture les principaux bâtiments de la ville sont reproduits par la similigravure et accompagnés de notes intéressantes. Il s'agit spécialement de la cathédrale de Saint-Pierre, du théâtre, du Victoria-Hall et des bâtiments scolaires d'instruction supérieure de Genève.

Comme le dit la préface, cette brochure est destinée à fournir aux personnes visitant les curiosités techniques de Genève des renseignements concis et utiles et un souvenir durable. Elle nous paraît remplir admirablement son but ainsi que le prouve du reste le succès qu'elle a obtenu, puisqu'en peu de temps elle en est arrivée à sa quatrième édition. Elle peut être obtenue en librairie et chez son éditeur.

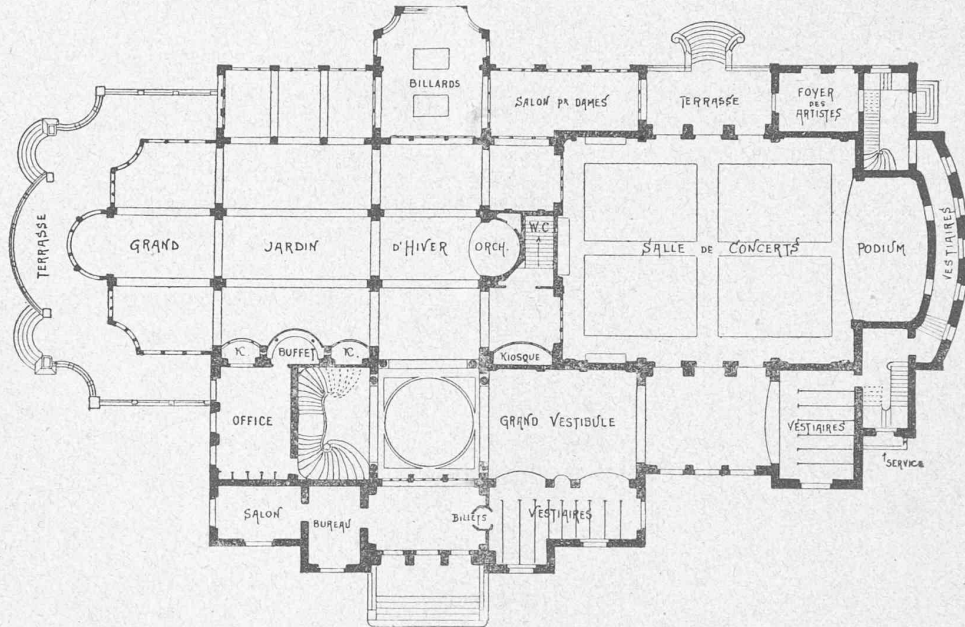
CONCOURS

Etude d'un casino à élever sur la propriété Matthey, place Montbenon, Lausanne.

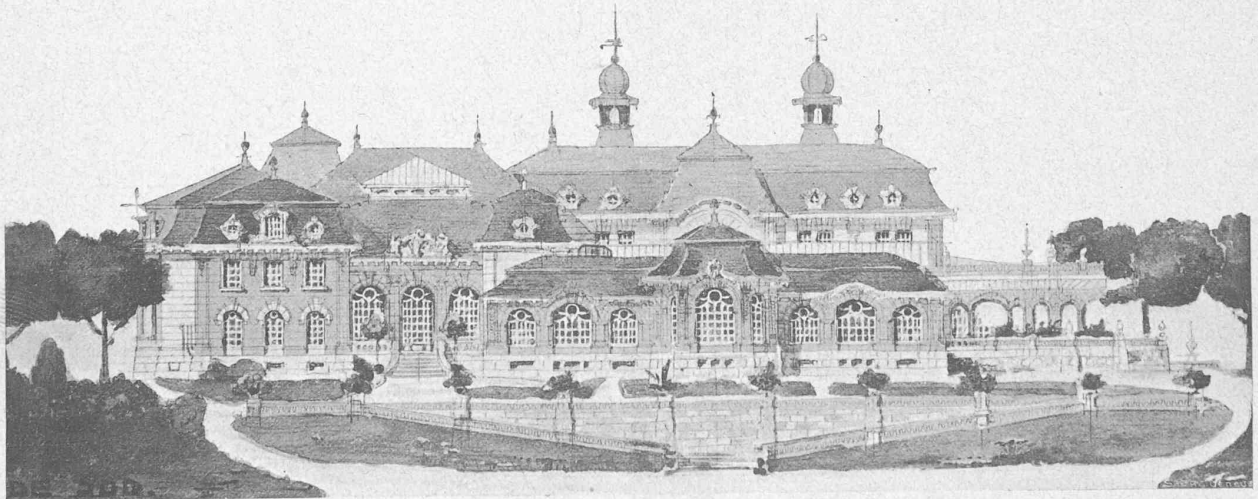
III^e prix : *Projet « 3 pains à cacheter rouges », de M. G. Epitoux, architecte, à Lausanne.*

IV^e prix : *Projet « Orienter le jardin d'hiver », de M. G. Epitoux, architecte, à Lausanne.*

CONCOURS POUR L'ÉTUDE D'UN CASINO, A LAUSANNE



1. — Plan du rez-de-chaussée.



2. — Perspective.

III^e prix : Projet « 3 pains à cacheter rouges », de M. G. Epitoux, architecte, à Lausanne.

Les comptes de 1907 soldent par un actif de Fr. 7206 20. Cet actif se compose de :

7 obligations de la Banque des Chemins de fer orientaux	Fr. 7000 —
Avoir à la Leihkasse de Zurich	» 205 35
Caisse	» — 85
Total .	Fr. 7206 20

Le budget annuel approximatif de la Société peut s'établir de la manière suivante :

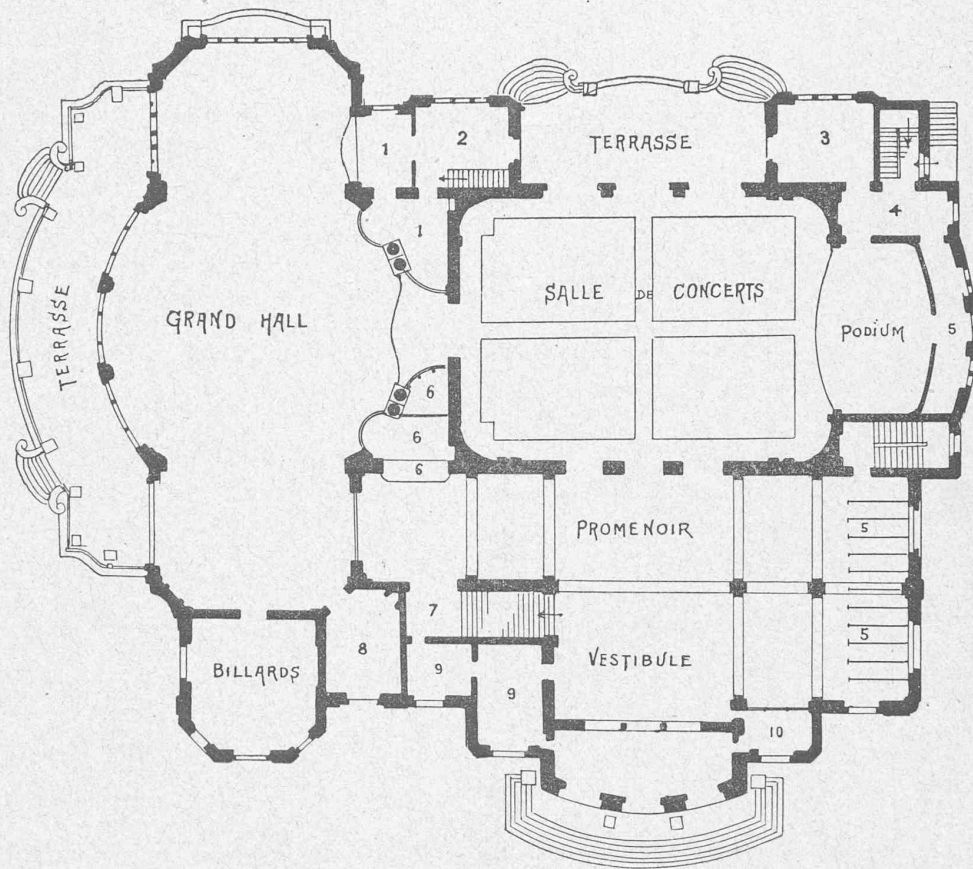
Recettes :	
Contributions des membres	Fr. 8000
Intérêt et produit de la vente d'imprimés.	» 500
Total des recettes.	Fr. 8500

Dépenses :	
Subvention à la « Bauzeitung »	Fr. 2000

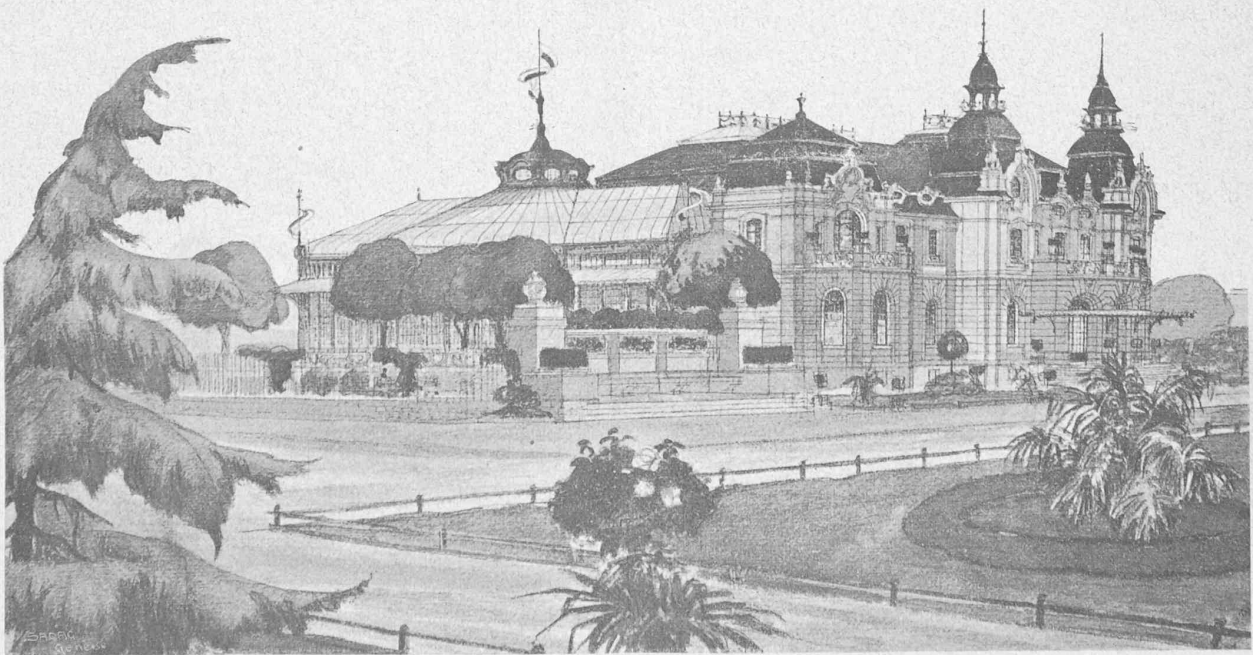
Subvention au « Bulletin technique »	Fr. 1500
» à la publication de la Maison Bourgeoise (pendant 3 ans).	» 2500
» à la Commission du Béton Armé (pendant 3 ans)	» 1500
Contribution à diverses sociétés.	» 200
Délégations, voyages, etc.	» 300
Imprimés, fournitures de bureau, affranchissements, etc.	» 700
Divers	» 200
Total des dépenses .	Fr. 8900
Déficit prévu.	» 400

Comme on voit, nous avons à prévoir au moins pour les deux années qui viennent un déficit annuel d'environ Fr. 400. Néanmoins il est bon de remarquer que ce fait ne se produira que pendant les deux années qui viennent soit jusqu'au mo-

CONCOURS POUR L'ÉTUDE D'UN CASINO, A LAUSANNE



1. — Plan du rez-de-chaussée.



2. — Perspective.

IV^e prix : Projet « Orienter le jardin d'hiver », de M. G. Epitoux, architecte, à Lausanne.